LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE VOTRE VILLE

NUMERO 54
MARS 2013

noyon mode d'emploi

un guide pratique pour vous aider au quotidien

NOYON, MODE D'EMPLOI P.6

MEDIATHEQUE

Conte

Dès 2 ans

Mois du livre et de la petite enfance

MOIS DU LIVRE ET DE LA PETITE ENFANCE P.13

vivre Noyon

école numérique développement durable

Dossier
Pacte d'avenir
NOYON, VILLE EN MOUVEMENT

P.8 ET 9



www.ville-noyon.fr

arrêt sur images

Dans les rues de Noyon, le mardi 15 janvier.
Les équipes des services techniques de la Ville sont parvenues à déneiger les différentes voies d'accès grâce au camion saleur et un tractopelle.

Au Mont Saint-Siméon, le lundi 21 janvier.
La phase d'abattage du chantier de démolition des bâtiments Les Bleuets et Les Giroflées s'est terminée le mois dernier.

A la Médiathèque du Chevalet, le vendredi 1er janvier.
La joyeuse bande de musiciens nord africains, portugais et français composant l'Orchestre national de Barbès a conquis les Noyonnais.

Au Chevalet, le vendredi 7 février.
Le public était invité à échanger sur la saison culturelle du théâtre et rencontrer plusieurs artistes parmi lesquels un conteur, Olivier Cariat, un chanteur, Anthony Delloye ou encore Pich, un jongleur, qui se sont produits cette saison au théâtre.

A l'hôtel de ville, le mercredi 13 février.
Présidée par Patrick Deguise, Maire de Noyon, et composée de 11 membres du Conseil municipal et de 4 représentants d'associations, la Commission consultative des services publics locaux a examiné, mercredi 13 février, les principes de recourir au contrat de partenariat pour reconstruire deux écoles et à la délégation de service public pour créer un réseau de chaleur. La commission a pour objectif de faire progresser la démocratie de proximité par l'association des usagers au fonctionnement des services publics.



éditorial



Patrick Deguise
MAIRE DE NOYON
CONSEILLER GENERAL DU CANTON DE NOYON
VICE-PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DE L'OISE

Chers Noyonnais, Chères Noyonnaises,

A l'image de ce qui a été entrepris depuis 4 années, 2013 verra la poursuite d'un programme d'investissements audacieux, courageux et réalistes pour moderniser notre ville. Ces grands projets lui permettront de renforcer son attractivité et d'être prête au moment où la croissance économique reviendra. D'importants aménagements structurants seront donc lancés cette année. Nous vous proposons, dans ce numéro du *Vivre Noyon*, une présentation et un point d'étape de trois grands chantiers.

Le mois dernier, le Conseil municipal s'est prononcé en faveur de la reconstruction des 2 groupes scolaires Weissenburger et Saint-Exupéry, à travers un mode de financement novateur à savoir un PPP (Partenariat public-privé). Malgré ce que nous pouvons lire et entendre ici et là, ce principe de partenariat ne délègue pas plus au secteur privé que le système classique. Lorsqu'un contrat de partenariat est bien construit, il permet de limiter les dépenses pour la Ville tout en conservant le principe d'une gestion municipale sur l'exploitation. Ce programme ambitieux vise à faire disparaître, entre autres, les vieux bâtiments de type Pailleron qui auraient dû être remplacés depuis bien longtemps au regard de ce qu'ils évoquent. Cette opération s'inscrit dans cette priorité que nous avons souhaitée donner à l'école dès notre arrivée car c'est à l'école que tout commence pour nos jeunes générations et l'école de la République doit être respectable pour être respectée. Ces 2 nouveaux groupes scolaires regrouperont au total 6 écoles qui sont dans un état de vétusté avancé, très énergivores et très coûteuses en termes d'entretien. Reconstruire ces écoles contribuera à améliorer les conditions de travail des enseignants et permettra aux élèves d'être accueillis dans des conditions optimales.

L'avenir se joue également sur le plan du développement durable. La municipalité l'a bien compris et intègre cette problématique dans toutes les actions qu'elle entreprend, la positionnant ainsi comme une ville éco-responsable. Dans cette optique, elle souhaite créer un réseau de chauffage urbain biomasse qui présente le double avantage d'être bénéfique pour l'environnement, car il réduit l'émission des gaz à effet de serre grâce à sa chaudière bois, et de permettre à ceux qui souhaiteront s'y raccorder de faire baisser leur facture de chauffage d'au moins 10%.

Noyon se veut être également une ville numérique, en témoigne son adhésion au Syndicat mixte Oise à très haut débit, initié par le Conseil général de l'Oise. Cette politique départementale en faveur du haut débit pour tous assurera un raccordement pour chaque foyer noyonnais au très haut débit grâce à la fibre optique. Nous profiterons des 8 kilomètres de tranchée du réseau chaleur pour l'intégrer à moindre coût.

La construction des 2 groupes scolaires, le réseau chaleur, le très haut débit, le pôle intermodal de la gare, la modernisation de notre réseau d'éclairage public et des espaces publics, associés aux projets de la communauté de communes, tels que la gare routière du collège Paul Eluard, le pôle loisirs, le pôle aquatique, l'implantation de nouvelles entreprises, le développement du parc Inovia sans compter la déviation Ribécourt/Noyon qui est devenue une réalité grâce au Conseil général de l'Oise, prouvent que notre ville et le Noyonnais se redynamisent. **Il convient de souligner que tous ces projets ne font pas appel à une hausse de la fiscalité qui est historiquement trop élevée sur notre ville.** Ceci est rendu possible grâce aux différents concours financiers que la Ville a su conclure avec ses principaux partenaires que sont le Département, la Région, l'Etat et les syndicats départementaux.
A ce sujet, je vous invite à venir rencontrer vos élus et échanger avec eux lors de réunions publiques qui se tiendront dans 6 quartiers de la ville ce mois-ci. Votre ville est en mouvement et se positionne désormais dans un nouveau cycle de développement. Ensemble, discutons-en, positivons sur cette nouvelle dynamique pour faire de notre ville, une cité où il fait bon vivre.

A très bientôt.

Très cordialement

sommaire



vivre Noyon est le magazine d'informations de la Ville de Noyon • Service Communication 60400 Noyon • Tél. 03 44 93 36 51 et www.ville-noyon.fr
Directeur de la publication : **Patrick Deguise** • Comité de rédaction : **Myriam Jamali, Angélique Depraiter** • Photos : **Ville de Noyon, Daniel Naour** • Conception initiale : **Service Communication Ville de Noyon** • Réalisation et impression : **Edito** • Tirage : **6 900 exemplaires** • Diffusion : **centre technique municipal**





Les élus participent au Débat d'orientation budgétaire du 15 février en salle du conseil

Débat d'orientation budgétaire 2013

Patrick Deguise a présidé, le 15 février dernier, la séance du Débat d'orientation budgétaire (DOB), un moment important dans la vie démocratique d'une collectivité. Obligatoire mais non soumis à un vote, il est présenté aux élus en Conseil municipal. Il permet de les informer sur la situation économique et financière de la ville afin d'éclairer leur choix en prévision du vote du budget, fixé, cette année, au 5 avril prochain.

Un contexte économique difficile pour les collectivités

2013 constitue la 3e année de gel des concours financiers de l'Etat aux collectivités territoriales. Le montant des aides allouées restera à un niveau constant, sans prise en compte de l'inflation, ce qui correspond en fait à une diminution des recettes pour les communes, contraignant toujours plus le budget. En 2014 et 2015, le gouvernement prévoit une baisse de ses concours d'environ 1,5%, soit 1,5 milliards d'euros. En contrepartie, certaines dotations de solidarité entre les territoires telles que la Dotation de solidarité urbaine (DSU) seront augmentées. Afin de maintenir les investissements publics locaux, essentiels à la construction d'équipements à la population et créateurs d'emplois non délocalisables, le gouvernement accordera son soutien à la création d'une agence de financement des investissements locaux par la banque d'investissement. Les collectivités disposeront alors de leur propre outil de financement.

Depuis 2009, la Ville enregistre une stabilisation des dotations. Pourtant, elle a souhaité maintenir les taux de fiscalité des ménages et ce, tout en poursuivant le développement de ses actions en faveur des Noyonnais. Il s'agit d'une équation difficile que la Ville a surmontée en procédant à des investissements générateurs de recettes et en rationnalisant les dépenses. ■

parole de ...



Jean-Daniel Lévy
Adjoint au Maire délégué aux Finances et marchés publics

« Cette année encore, malgré un contexte difficile, la majorité souhaite maintenir le principe d'un service public de qualité pour tous et des investissements d'avenir de façon à placer notre ville au cœur d'une dynamique de territoire. »

Les grandes orientations du budget 2013

- Compte tenu de la pression fiscale qui pèse sur les ménages, **le budget 2013 est préparé sans hausse des impôts.**
- Souhaitant **maintenir ses investissements sur des projets structurants** afin d'accompagner le développement local, la Ville entend, cependant, hiérarchiser les programmes de travaux afin de maintenir le niveau de la dette.
- Elle recourra à des **modes de financement innovants** tels que le Partenariat public-privé (PPP) et la Délégation de service public (DSP).
- Elle oeuvrera pour la **maîtrise des dépenses de fonctionnement** à travers, notamment, une recherche d'économies d'énergie, la rationalisation des achats et l'internalisation de certaines prestations de service.
- Elle interviendra **conjointement avec la Communauté de communes du Pays noyonnais** dans des domaines stratégiques comme la mobilité, le développement économique ou encore le tourisme.

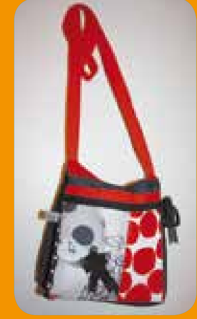
Les projets notables envisagés en 2013*

- **Aménagement de la gare en pôle multimodal > 2 679 000 €**
- **Lancement du projet de construction des groupes scolaires Weissenburger et St-Exupéry > 100 000 €**
- **Lancement du projet d'un réseau de chaleur et de la fibre optique > 50 000 €**
- **Implantation de cuves enterrées (100 sur 2 ans) > 370 000 €**
- **Rénovation urbaine** (dernière tranche de travaux au quartier du Mont St-Siméon) **> 2 200 000 €**
- **Modernisation de l'éclairage public > 180 000 €**
- **Déploiement de la vidéoprotection** (3e tranche) **> 300 000 €**
- **Projet de voiries** (étude de requalification de l'avenue Jean Jaurès, réalisation du carrefour rues de Montdidier, Beauséjour, Quatrevaux et aménagement de la rue de Beauséjour) **> 1 100 000 €**
- **Poursuite de la remise à niveau des équipements publics > 1 000 000 €**
- **Redynamisation du centre-ville > 200 000 €**

* Sous réserve de l'arbitrage définitif du budget 2013.

agenda

> Expositions



Mars - Office de tourisme
Mise en scènes
Découvrez, en vitrine de l'office de tourisme ce mois-ci, la *Mise en scènes* de MÜ, l'artiste noyonnaise Muriel Barthélémy. Sacs originaux et branchés, petits objets insolites ou accessoires du quotidien, MÜ est réalisatrice de son imagination ! Des objets composés avec délicatesse, l'originalité des matières et des couleurs en faisant des modèles uniques. Bienvenue dans l'univers de MÜ !
Contact 03 44 44 21 88
www.noyon-tourisme.com

Du 1er au 31 mars
Maison du Conseil général
Dans nos communes - Les métiers, les églises et les monuments
Jean-Claude Cousin est un artiste peintre noyonnais qui réalise tableaux et gravures à l'encre de chine et à la mine graphite. Il propose une œuvre axée sur le patrimoine local, notamment les mairies, écoles, églises, monuments des communes du canton de Noyon. L'artiste réalise également des cartes postales sur les mêmes thèmes. Venez découvrir son travail à travers cette exposition mais aussi lors d'une démonstration, sur place, de sa technique de réalisation !
Contact Maison du Conseil général
03 44 10 82 25

> Cinéma Le Paradisio

Samedi 16 mars à 18h
The Metropolitan Opera : Francesca Da Rimini
Opéra de Riccardo Zandonai en 4 actes
Histoire d'un amour impossible hanté par l'*Enfer de Dante* et le destin de *Tristan et Iseult*, ce magnifique opéra n'avait pas été vu sur la scène du Met depuis 1986. La soprano dramatique Eva-Maria Westbroek (Francesca) et le ténor Marcello Giordani (Paolo) jouent les amoureux condamnés.

Vendredi 22 mars à 15h et 20h30
Connaissance du Monde : Le Transsibérien
Moscou - Vladivostok : 9 298 km
9 298 km de voie ferrée à travers la Russie, 7 fuseaux horaires de Moscou à Vladivostok, le Transsibérien est plus qu'une ligne de chemin de fer, c'est une fabuleuse radioscopie de deux continents, l'Eurasie. On découvre l'histoire de la construction puis la vie des passagers, le travail du chef de train, des provodnitsas (les responsables de wagon), le mécanicien… Puis le voyage : Moscou, une ville en plein renouveau, l'Anneau d'or, la traversée de la Volga puis de l'Oural, Ekaterinbourg et la fin tragique de Nicolas II, les funérailles de la famille impériale à Saint-Pétersbourg, la traversée de la Sibérie, le lac Baïkal, l'Extrême Orient et la mer du Japon à Vladivostok.



Contact Cinéma Le Paradisio - 16 boulevard Ernest Noël - 03 44 09 41 98

> Événements associatifs

Vendredi 22 mars de 14h à 18h et samedi 23 mars de 10h à 16h
Salle de réception du Chevalet
Braderie brocante
Le Lions club de Noyon organise une braderie brocante. Venez nombreux chiner et trouver la bonne affaire ! Les bénéfices récoltés lors de cette manifestation seront reversés au profit de l'action pour la jeunesse.

Vendredi 8 et samedi 9 mars
Fêtons la Journée de la femme !
À l'occasion de la Journée de la femme, les associations noyonnaises Femmes d'aujourd'hui, Debo Dharidho (femmes debout), Soraanan Ka (chez la cuisinière) et Université pour tous vous invitent à participer à 2 rendez-vous. Le vendredi 8 mars à 14h au cinéma Le Paradisio, ne manquez pas la projection du film La Source des femmes de Radu Mihaileanu, avec Leila Bekhti. Le film sera suivi d'un débat et du verre de l'amitié. Entrée : 1 €. Le lendemain, dès 20h30, au Centre culturel Yves Guyon, chaque Noyonnaise est cordialement invitée à participer à la soirée dansante pour les femmes. Chacune pourra également se restaurer sur place grâce à l'association Soraanan Ka au prix de 5 €. Réservation obligatoire.
Contact Association Soraanan Ka
03 44 44 28 64

> Enquête

Du 25 mars au 10 avril 2013
Enquête nationale de l'Insee sur l'emploi, le chômage et l'inactivité
Contact www.insee.fr

> Service à la personne

Mardi 12 mars à partir de 14h Chevalet
Don du sang

n° utiles

Permanences santé
Médecin de garde : faites le 15.
Pharmacie de garde : téléphonez au 32 37.

Participez au prochain Conseil municipal le vendredi 5 avril à 19h30 et retrouvez tous les comptes-rendus sur www.ville-noyon.fr

état-civil

Naissances

05/12/12 Liana JOAQUIN - Chauny
11/12/12 Sacha FLAVIGNY - Compiègne
14/12/12 Clément BARBIER - Compiègne
26/12/12 Louna LESTUVÉE - Compiègne
1er/01/13 Noah STALMANS - Compiègne
02/01/13 Majid BENKASSOU MIALLIER - Compiègne
02/01/13 Erwan PELLETIER COLOMBO - Soissons

Mariages

15/12/12 William VILJEAN et Noémie ATEXIDE

Décès

19/11/12 Raymond LEMETTE - Dives
20/11/12 Lina DUVAL épouse Fleurier - Dreslincourt
23/11/12 Michel LEFEVRE - Noyon
28/11/12 Gisèle HARLÉ veuve Riche - Beaurains-lès-Noyon
29/11/12 Jacques POULLE - Salency
30/11/12 Suzanne CARON - Noyon
02/12/12 Edith STOME veuve Sansfaute - Noyon
02/12/12 Marcel DUPUY - Noyon
04/12/12 Bernadette COULON épouse Rossillo - Noyon
05/12/12 Jacqueline TURPIN épouse Marquet - Mondescourt
10/12/12 Mohamed CHEDDADI - Noyon
12/12/12 Monique COGNEZ épouse Fauquenoit - Ribécourt-Dreslincourt
14/12/12 Herta KLEIST veuve Hurel - Noyon
16/12/12 Michel DUBOIS - Noyon
20/12/12 Marcelle BIGARD veuve Montillet - Noyon
20/12/12 Pierre LEGRAND - Noyon
26/12/12 Eliane QUILLIET veuve Pollet - Pont-l'Evêque
27/12/12 Léonie BOUCHEZ veuve Gohet - Noyon
1er/01/13 Jacques SEZILLE - Morlincourt
1er/01/13 Julien BRANCOTTE - Tracy-le-Val
1er/01/13 Maurice CAUDRILLIER - Morlincourt
05/01/13 Manuel SANCHEZ - Noyon
05/01/13 Maria WOJTAL veuve Chmil - Cuy
06/01/13 Madeleine BOUCAUX veuve Maréchal - Noyon
06/01/13 Pierrette HEC veuve Muszynski - Lagny
07/01/13 Robert DAMHEC - Noyon
09/01/13 Jeanine HILLION veuve Riaux - Gury
10/01/13 Emile CORDIER - Compiègne
10/01/13 Josette PERARO - Noyon
11/01/13 Maurice HOCQ - Noyon
13/01/13 Gilberte LEMAIRE épouse Meunier - Noyon

Allô Mairie 0 800 60 40 60 (appel gratuit) allomairie@noyon.fr

actualités



REUNIONS PUBLIQUES

Partagez un moment privilégié d'échanges avec vos élus

En mars

La concertation étant au cœur de l'action municipale, les élus ont souhaité aller à la rencontre des Noyonnais dans leur quartier respectif. 6 réunions publiques seront donc organisées en mars suivant un découpage de la ville par quartier. Vous êtes tous conviés à ce moment d'échanges au cours duquel le Maire et son équipe municipale vous présenteront les projets réalisés et ceux à venir sur la ville en général, et dans votre quartier, en particulier. Un temps de discussion entre élus et habitants clôturera chaque réunion publique. Ces réunions sont programmées :

Vendredi 8 mars	de 19h à 20h30	maison de quartier Saint-Barthélémy
Lundi 11 mars	de 19h30 à 21h	maison de quartier Beauséjour
Vendredi 15 mars	de 19h30 à 21h	maison de quartier Saint-Siméon
Mercredi 20 mars	de 19h à 20h30	maison de quartier de Tarlefesse
Jeudi 21 mars	de 20h à 21h30	maison de quartier Saint-Blaise
Lundi 25 mars	de 19h à 20h30	Théâtre du Chevalet

Vous trouverez, dans ce numéro du magazine municipal, une invitation vous précisant à quel quartier vous êtes rattachés. ■

Contact

Service Communication - 03 44 93 36 51

VIE PRATIQUE

Bientôt le guide pratique de la ville de Noyon !

La Ville de Noyon a souhaité mettre à disposition de tous les Noyonnais un guide pratique intitulé *Noyon, mode d'emploi*, conçu pour permettre à chacun de retrouver toutes les informations et les possibilités offertes à Noyon. Reflet d'une ville en mouvement, il vous facilitera la vie au quotidien, vous aidera dans vos démarches administratives et vous permettra de connaître encore mieux la ville. Il présente la Ville et l'équipe municipale, recense tous les services municipaux, les structures sportives et culturelles, les évènements phares de la ville, les professionnels de santé, les adresses et numéros utiles et bien plus encore... Financée par les commerçants noyonnais, cette brochure sera distribuée dans chaque foyer par le service Espaces verts, en même temps que le *Vivre Noyon* d'avril. Il sera aussi accessible à tous en un clic sur le site internet de la Ville, www.ville-noyon.fr. ■

Contact

Service Communication - 03 44 93 36 51





AIDE A DOMICILE

Un service de garde d'enfants à horaires décalés

Grâce au soutien financier de la Ville de Noyon, de la CAF de l'Oise, de l'Etat et du Fond social européen, l'association A domicile 60 a mis en place, depuis 2012 sur Noyon, un dispositif original proposant un service de garde d'enfants à domicile. Ce dispositif s'adresse en priorité aux parents travaillant ou en démarche d'accès à l'emploi et/ou de formation sur des horaires décalés et résidant dans les quartiers Saint-Siméon, Beauséjour, Saint-Blaise et Saint-Barthélémy mais aussi à toute famille, quel que soit son lieu de résidence si elle bénéficie de la prestation d'accueil du jeune enfant de la CAF de l'Oise. Ce service se veut complémentaire aux structures d'accueil collectif déjà existantes en proposant une prestation de garde d'enfants du lundi au samedi, de 6h à 8h30 et de 16h30 à 22h. Les horaires sont modulables en fonction des besoins des parents et des gardes ponctuelles en journée peuvent également être assurées.

Contact

A domicile 60 - 03 44 38 33 80

www.adomicile60.fr

SOLIDARITE

Les Restos du Cœur comptent sur vous !

Cette année, la collecte nationale aura lieu les vendredi 8 et samedi 9 mars dans les supermarchés de Noyon. Cet hiver, les Restos du Cœur de Noyon accueillent un nombre croissant de bénéficiaires et beaucoup de bébés. Un grand merci à tous les donateurs qui, en déposant des denrées alimentaires dans les chariots de l'association, contribuent à l'aide qu'elle s'efforce d'apporter aux plus démunis.

Contact

Restos du Cœur - 502 rue de Chauny

03 44 09 43 17

NUTRITION / CUISINE

Des ateliers pour bien manger

Ateliers nutrition - Mardis 5, 12 et 26 mars, 2 et 9 avril, 7 et 28 mai et 4 juin de 9h30 à 10h30
Maison de quartier Saint-Barthélémy
Ateliers cuisine - Mercredis 6 mars, 3 avril, 15 et 29 mai de 9h à 12h
Centre de loisirs Les Pitchouns



Pour être bien dans son corps et dans sa tête, la Ville vous propose de participer à 8 ateliers animés par une nutritionniste et à 4 séances par un chef cuisinier. Au-delà des conseils que vous recevrez, une réflexion sera menée sur le lien entre alimentation, santé et effort physique avec des solutions pour lutter contre les problèmes de surpoids ou/et d'obésité et prévenir les accidents vasculaires cérébraux. Vous apprendrez également comment préparer des repas équilibrés en intégrant les fruits et les légumes à vos menus tout en conservant la notion de plaisir. En complément de ces rendez-vous, des sorties marches en famille tous les samedis après-midi au départ de la maison de quartier de Beauséjour vous permettront de partager un moment convivial en balade. ■

Tarif : 20 €

Contact
Maison de quartier du Mont Saint-Siméon
03 44 44 28 64

69, c'est le nombre de mariages célébrés à Noyon en 2012

Sylvie Cierpucha
Présidente de l'association Le cœur au pied



Vivre Noyon : Votre association est dédiée à la pachyonychie congénitale, qu'est-ce que c'est ?

Sylvie Cierpucha : Au niveau lexical, la pachyonychie est d'origine latine et signifie littéralement ongles épais. Comme son nom l'indique, c'est une dermatose rare affectant les ongles et autres tissus dermiques. D'origine génétique, elle se caractérise principalement par un épaississement marqué des ongles des mains et des pieds, une hyperkératose palmo-plantaire et une douleur constante. Le risque de transmission directe de la maladie à son enfant est de 50%. Si l'enfant ne développe pas la maladie, il ne la transmettra pas à ses propres enfants par la suite. Etre atteint de pachyonychie congénitale, c'est aussi vivre avec la douleur au quotidien. En effet, cette maladie provoquant un épaississement de la peau aux points de frottement comme les hanches, les genoux et surtout les pieds, rend les déplacements très difficiles.

VN : Pouvez-vous nous dire quelques mots de l'association que vous présidez ?

SC : J'ai décidé de créer cette association en janvier 2006 avant tout pour rompre l'isolement des malades, que chaque personne atteinte de cette maladie puisse avoir accès à un diagnostic précis, à des soins adaptés mais aussi afin d'échanger avec ceux qui souffrent des mêmes maux, des mêmes difficultés dans leur quotidien. En créant Le cœur au pied, ma plus grande joie a été de savoir que mon fils et moi n'étions plus seuls. J'avais découvert une autre personne atteinte de la pachyonychie congénitale puis une autre, puis une troisième.... Aujourd'hui, l'association regroupe pas moins de 80 adhérents résidant dans toute la France. Heureusement, le temps fait évoluer le regard des médecins. En effet, au départ, ils étaient démunis face à nous et ne proposaient que des solutions aberrantes à notre souffrance comme celle de mettre des compresses d'eau froide et des chaussures plus grandes de 3 pointures ! Aujourd'hui, le monde médical reconnaît de plus en plus l'association et nous consulte pour en savoir plus sur les symptômes, les traitements déjà essayés… Il est aussi réconfortant de savoir que la recherche avance ! Je suis en contact avec une fondation américaine qui finance des études en Ecosse. Il faut savoir qu'avant d'être accessible aux malades et commercialisé, le traitement doit comporter 3 phases. En 2008, lors de la première phase, les scientifiques sont parvenus à guérir un centimètre de peau. Mais ce traitement est très douloureux car nécessite d'employer une très grande aiguille. Cette année, ils font les premiers tests d'injection par micro-aiguille sur des souris avant la deuxième phase sur l'être humain. Je garde donc espoir. En attendant, nous renforçons les échanges entre les membres via notre site, son forum de discussion et une lettre d'informations annuelle.

VN : Quels sont les projets sur Noyon ?

SC : Après une première journée de sensibilisation en juin dernier pendant laquelle ont eu lieu notamment du tir à l'arc, des ateliers, un lâcher de ballons, cette année, j'invite tous ceux qui souhaitent soutenir l'association et la recherche à venir le 15 juin prochain sur le terrain de football de Pont-l'Evêque. En effet, pour un prix d'entrée dérisoire sur le site, vous pourrez participer à de nombreux défis ludiques et sportifs et vous mesurer à plusieurs candidats de l'émission Koh-lanta ! La journée se terminera par une séance de dédicaces avec ces aventuriers hors du commun.

Contact
Le cœur au pied - 03 44 09 48 75
06 10 51 66 46
www.pachyonychie-congenitale-lecoeuraupied.com

RECRUTEMENT

Devenez animateur en centre de loisirs cet été !

Vous aimez organiser des ateliers artistiques et ludiques ? Vous avez envie d'offrir à des jeunes des vacances inoubliables ? Vous êtes titulaire du BAFA ? Devenez l'un des 54 animateurs des accueils de loisirs de Noyon ! Vous travaillerez dans l'un des 4 accueils de loisirs qui accueillent pas moins de 270 enfants de 3 à 14 ans chaque jour. Au sein de votre équipe, vous pourrez travailler lors de la session de juillet, du lundi 8 au vendredi 26 juillet, ou lors de celle d'août, du lundi 29 juillet au vendredi 16 août, soit pendant 3 semaines à chaque fois. Pour être sûr de ne pas louper votre chance d'être embauché, envoyez, avant le vendredi 26 avril prochain, votre candidature (CV et lettre de motivation) à l'attention de Monsieur le Maire - Service Ressources Humaines - place de l'Hôtel de ville - 60 400 Noyon. Après cette date, les candidatures ne seront plus prioritaires.

Contact
Service Ressources Humaines
03 44 93 36 27
elise.bouchez@noyon.fr

FÊTE DE LA MUSIQUE

Les inscriptions sont ouvertes !

La Fête de la musique approche à grands pas. Cette année, elle aura lieu le vendredi 21 juin à partir de 19h devant l'hôtel de ville. Si vous voulez participer, un bulletin d'inscription est à votre disposition aux accueils de l'hôtel de ville, de l'office de tourisme, du Chevalet et du conservatoire de musique. Il est à remettre, avant le 29 mars prochain, à la direction des Affaires culturelles.

Contact
Direction des Affaires culturelles
03 44 93 28 38



Ecole primaire St-Exupéry

Noyon, ville en mouvement

Améliorer la qualité de vie de tous les Noyonnais et favoriser l'attractivité de la commune, tels sont les desseins permanents de la municipalité. Noyon se transforme pour chacun et pour tous à la fois. Depuis 2008, de nombreux projets ont vu le jour et d'autres sont en cours de réalisation. Nous vous proposons, dans ce dossier de mars, une présentation de trois projets structurants pour la ville qui amélioreront votre quotidien et celui de vos enfants.

Weissenburger et St-Exupéry : de nouveaux groupes scolaires pour le bien-être des enfants et des enseignants

Face à la vétusté des écoles du centre-ville et de Beauséjour, la Ville de Noyon a voté, le 15 février dernier en Conseil municipal, la reconstruction des deux groupes scolaires regroupant d'une part, les écoles du centre-ville (maternelles Alphonse Daudet et Paul Bert et primaire Weissenburger) et, d'autre part, les écoles de Beauséjour (maternelles Jacques Prévert et St-Exupéry et primaire St-Exupéry). Ces futures écoles, dont l'ouverture est prévue en 2015, permettront de répondre aux normes de sécurité et d'accessibilité, d'anticiper l'accroissement des effectifs, d'augmenter les capacités d'accueil périscolaire et des restaurants scolaires, d'améliorer le confort des enfants et de leurs enseignants, de rationaliser les coûts de fonctionnement et en particulier, de réduire les dépenses énergétiques (réduction qui pourrait être accentuée par le raccordement au futur réseau de chaleur *(voir article suivant)*.

parole de ...

Sabrina Houyvet, parent d'élève à Weissenburger et Paul Bert

« Les écoles ont vraiment besoin d'être rénovées. Il y fait froid l'hiver, c'est étouffant l'été, très mal insonorisé et c'est moche. Ça ne peut plus durer. Peu importe que les murs des établissements appartiennent ou non à la mairie. L'essentiel est le bien-être des enfants. »

Le groupe scolaire Weissenburger

Le projet Weissenburger a pour objectif de regrouper les écoles Weissenburger, Paul Bert et Alphonse Daudet dans un seul bâtiment. Pour ce faire, la Ville prévoit la reconstruction de l'école maternelle (de plain-pied) d'une capacité de 5 classes et de l'école primaire (R+1) d'une capacité de 10 classes, d'une Classe à horaires aménagés musique (CHAM) et d'une classe Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED), la construction d'un bâtiment dédié à la restauration scolaire et à l'accueil périscolaire, la création d'un parking de 48 places et d'un jardin public. A terme, des aménagements complémentaires seront réalisés, en concertation, dans ce secteur : création de places de stationnement supplémentaires portant leur nombre à 100, d'une halle ouverte et d'une esplanade piétonne.

Le Partenariat public-privé (PPP), un mode de financement pertinent

Le PPP correspond à un **contrat global** qui lie une collectivité à une entreprise privée dans le cadre du financement d'une construction d'ouvrages-équipements, de leur entretien-maintenance et/ou de leur gestion. De **longue durée**, ce contrat permet un **financement étalé sur toute la durée du contrat à travers le paiement de loyers au partenaire.** Pour recourir à ce contrat, la collectivité doit justifier que son projet présente une des trois caractéristiques suivantes : l'urgence du projet, la complexité du projet et l'efficience économique. Dans le cas des écoles, le projet répond, tout d'abord, au **critère d'urgence** puisqu'il existe un retard préjudiciable à l'intérêt général (rapport du SDIS). Par ailleurs, **l'efficience économique** est avérée. Le montant prévisionnel du coût des travaux s'élève à 12,38 millions d'euros HT auquel il faut ajouter les frais d'ingénieries et d'assurances. Selon l'analyse réalisée par les cabinets conseils, le scénario PPP, du fait de la globalisation des missions, permet une **optimisation du prix estimé à 5% minimum.** Le scénario PPP, du fait d'une durée d'exploitation de 20 ans, permet aussi une **optimisation du coût de maintenance et de gestion de contrat estimé à 15% minimum.** De plus, en gestion directe (maîtrise d'ouvrage publique), la collectivité supporte la totalité des risques du projet (économiques, pénaux, liés à l'exploitation). Cela signifie que la commune assumerait l'intégralité des surcoûts, qu'ils soient liés à des retards, aux coûts de construction, à l'exploitation... A l'inverse, dans le scénario PPP, **l'ensemble des risques attachés à l'opération sont transférés au partenaire privé.** L'analyse du coût global montre que le coût annuel moyen des loyers s'élève à 1 177 690 euros en maîtrise d'ouvrage publique et à 1 088 621 euros en PPP, en intégrant une recette prévisionnelle de 3 millions d'euros de subventions. Par ailleurs, l'analyse financière démontre que le coût de l'opération est inférieur en scénario PPP à condition que l'exploitation ne soit pas totalement sous traitée (ménage, petit entretien, etc). Il est utile de préciser que le PPP ne fait pas plus appel au privé que le montage en maîtrise d'ouvrage publique. Les collectivités s'orientent de plus en plus vers le PPP en raison des difficultés croissantes pour trouver des financements auprès des banques.

Le groupe scolaire St-Exupéry

A l'image du projet Weissenburger, il est prévu de regrouper les deux écoles maternelles St-Exupéry et Jacques Prévert et l'école primaire St-Exupéry dans un nouveau bâtiment. Le futur groupe comprendra une école primaire d'une capacité de 10 classes et d'une classe RASED, une école maternelle d'une capacité de 8 classes, des locaux dédiés à la restauration scolaire et à l'accueil périscolaire, 4 espaces de stationnement comprenant au total 96 places de parking. A terme, le bâti et les abords de l'école Prévert seront réaménagés pour accueillir d'autres activités (maison des loisirs, par exemple).
737 élèves sont concernés par cette opération, soit 46% des enfants scolarisés dans les établissements publics du 1er degré de Noyon. ■

Le réseau de chaleur : un enjeu à la fois économique et écologique

Grâce à ce projet, la Ville souhaite répondre à un double enjeu : d'une part, offrir aux Noyonnais (via les bâtiments publics et les bailleurs qui le souhaitent) une énergie moins chère et plus accessible, notamment aux personnes résidant dans les logements collectifs et d'autre part, répondre aux objectifs fixés par le Grenelle 2 de l'environnement et ce, à travers l'utilisation des énergies renouvelables, la réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO2) et le recours aux ressources locales.

Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur ?

Un réseau de chaleur, également appelé réseau de chauffage urbain, est un chauffage central à l'échelle d'une ville. Il permet d'alimenter des bâtiments en chauffage et en eau chaude. Le réseau de chaleur transporte la chaleur sous forme d'eau chaude ou de vapeur dans des canalisations enterrées, comme les réseaux électriques et gaziers. Les clients se raccordent sur ce réseau pour s'approvisionner en chaleur. Le futur réseau chaleur noyonnais sera de type biomasse c'est-à-dire qu'il fonctionnera grâce au bois issu de la filière locale.

Schéma de principe d'un réseau de chaleur

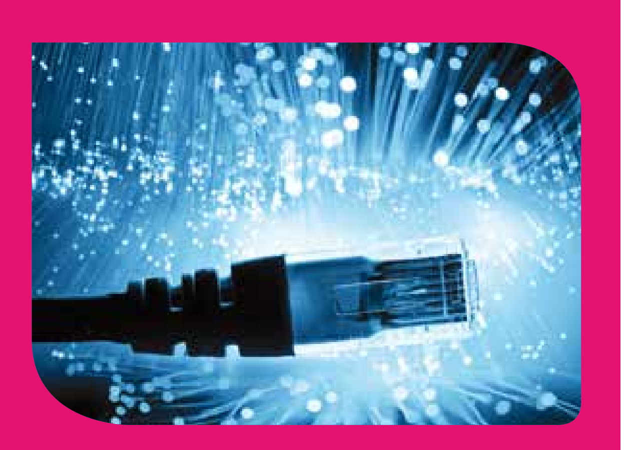
Le futur réseau de chaleur noyonnais

Une étude de faisabilité, réalisée en 2012, met en évidence la possibilité de raccorder différents types d'équipements et de logements sur Noyon tels que les écoles, collèges, lycées, habitat collectif, centre hospitalier, gendarmerie, futur pôle aquatique et industries, alimentés par 42 sous-stations et un réseau d'environ 8 km de canalisations enterrées. Deux chaudière gaz seront également prévues pour le secours et l'appoint. Le mode de financement en Délégation de service publique (DSP) (c'est actuellement le cas de l'eau avec la Lyonnaise des eaux) a retenu l'attention de la municipalité. Grâce à ce système, le coût pour la Ville sera neutre. En effet, l'investissement évalué à 7 millions d'euros sera pris en charge par le futur délégataire qui récupérera sa mise en collectant le coût des consommations des futurs raccordés.

Les avantages du chauffage urbain

Le recours à une chaufferie biomasse permettra d'éviter l'émission de 3 800 tonnes de CO2 par an et de mieux maîtriser la facture énergétique, les prix du bois-énergie étant plus stables dans la durée que ceux des énergies fossiles. Selon les normes nationales, le potentiel d'économie serait de 10% sur la facture énergétique des locaux raccordés. Par ailleurs, cette installation sera génératrice d'emplois directs sur Noyon, des emplois non délocalisables, liés au fonctionnement de la chaufferie mais aussi d'emplois indirects pour l'entretien et l'acheminement du combustible. Un tel réseau permettrait à la ville de profiter des tranchées pour procéder au maillage d'un réseau fibre optique. ■

Fibre optique : Noyon à l'heure du très haut débit



La Ville de Noyon, future adhérente du Syndicat mixte Oise très haut débit qui sera créé au printemps prochain par le Département, espère pouvoir rendre accessible, en 2014, la fibre optique à tous les Noyonnais. Ce déploiement est effectué par le maître d'ouvrage Téloise pour le compte de la société Option service, fournisseur d'accès internet situé à Inovia. La Ville a profité du câblage des collèges par le Conseil général de l'Oise pour raccorder l'hôtel de ville à la fibre optique. Ce raccordement des services municipaux permettra de réaliser une économie annuelle de l'ordre de 5 280 € HT en fonctionnement. Aujourd'hui, on connaît tous l'Adsl, mais la fibre optique, qui utilise une autre technologie, est 10 fois plus rapide et atteint jusqu'à 100 mégabits par seconde. Alors que l'Adsl utilise des fils en cuivre du réseau téléphonique qui a comme défaut de ralentir le débit plus le nœud de raccordement est éloigné, les cheveux d'ange de la fibre qui utilisent la lumière n'ont aucun ralentissement. Cette révolution technologique permet ainsi la navigation sur internet à très haut débit, la technologie 3D pour les programmes de la télévision ou encore le téléchargement de vidéos. Courant 2013, l'espace Jaurès et le Chevalet seront raccordés. ■

sports & loisirs

en bref

SPORTS MECANIQUES

Un Noyonnais au cœur du Paris-Dakar

Passionné de sports mécaniques, Aurélien Marceaux, fils du président du club noyonnais de karting, vient de participer à son 5e Dakar. En effet, licencié depuis 1989 à l'AS Karting de Noyon et membre de son comité directeur, il est aussi responsable de l'atelier composite au sein du team de Philippe Gache, depuis plus de 6 ans. Ce travail permet à Aurélien de fabriquer *« des carrosseries avec des matériaux composites comme les fibres carbone ou kevlar qui n'ont plus de secret »* pour lui. De retour de l'édition en Amérique du Sud, il nous parle de cette extraordinaire expérience. Après les dessins, la construction des moules et la fabrication des carrosseries, il en assume la maintenance avec son équipe pendant la durée du rallye. Cette année, Aurélien a eu la dure tâche de s'occuper à la fois des 3 buggys SMG mais aussi de 2 4X4 Great Wall chinois fabriqués par son team. Lors de cette édition, les concurrents ont parcouru les chemins du Pérou, de l'Argentine pour une ultime arrivée, le 20 janvier dernier, à Santiago du Chili. Les buggys d'Aurélien ont obtenu une belle 7e et 8e place au classement général. Pour Aurélien c'est un rêve de gosse qui s'est réalisé car, tout petit, il disait déjà *« un jour, je construirai ma voiture »*. Pour le moment, il a retrouvé son atelier et prépare d'autres compétitions comme le rallye du Maroc, le BlancPain endurance et bien sûr le Dakar 2014 ! ■

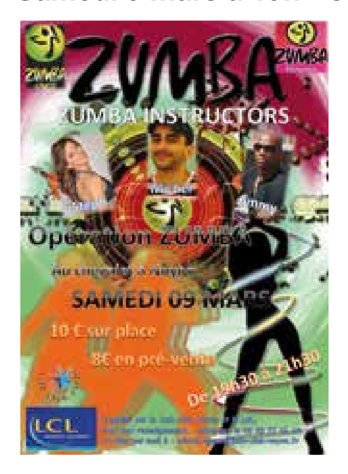


Aurélien Marceaux, à droite, à côté d'un des 3 buggys dont il a fabriqué la carrosserie

JUDO

Zumba ! Tout le monde danse la zumba !

Samedi 9 mars à 19h - Chevalet



En phase avec les tendances sportives du moment, le Judo club Noyon vibre au rythme de ses 550 licenciés cette saison et organise une grande soirée zumba ouverte à toutes et à tous, sur inscription auprès du club. Bien évidemment, le judo, pour petits et grands, de loisir ou de compétition, reste la discipline reine de l'association avec, par exemple, les performances des athlètes Soukaïna Bougdaoua, Hugo Tonneau et Claire Saint, qui se sont brillamment qualifiés pour les championnats de France cadet(te) à l'institut national du Judo à Paris. Mais, en plus de briller dans cette discipline, le club propose à ses licenciés de nombreuses activités annexes, encadrées par 5 professeurs diplômés. Vous trouverez, en poussant les portes du dojo, des activités comme la zumba. *« C'est une nouvelle forme de pratique physique basée sur des mouvements d'aérobic enchainés sur des musiques brésiliennes »* explique Michel Lebrun, un des professeurs. Le club propose également le parcours motricité qui permet, chaque samedi, aux enfants de 18 à 36 mois, de progresser sur un parcours d'obstacles en mousse. Le taïso qui est une forme de gymnastique douce d'origine japonaise, le ju-jitsu japonais dont le judo tire directement ses origines, le MMA (Mixed martial arts) qui est un mélange de différents sports de combat comme la boxe, la lutte, le judo ou encore le ju-jitsu brésilien et les cours de fitness. Venez découvrir le Judo club Noyon et ses nombreux rendez-vous sportifs pour toute la famille ! ■

Contact

Judo club Noyon - 06 23 77 41 13 - michel.lebrun@judo-club-noyon.fr

EVENEMENT

Noyon récompense ses sportifs

Vendredi 22 mars à 19h
Gymnase du Cosec

La Ville donne de nouveau rendez-vous à toutes les associations sportives pour participer à la soirée des sports. Cette cérémonie rassemble, chaque année, les personnes issues du monde sportif et scolaire. Elle valorise les résultats de nos champions obtenus lors de la saison 2011/2012 qui ont porté haut les couleurs noyonnaises du niveau départemental à l'international via les JO. Tous les athlètes, qui se sont illustrés dans les compétitions de la précédente saison, ont été invités par leur club à venir partager un moment convivial autour d'un buffet campagnard, au cours duquel ils recevront des récompenses de la Ville et des partenaires de l'événement.

Contact
Service des sports et de la vie associative - 03 44 93 36 06
sports@noyon.fr

LES BLEUETS DU MONT RENAUD

Venez découvrir une compétition de gymnastique rythmique !

Dimanche 17 mars de 8h à 18h
Gymnase du May

L'association sportive des Bleuets du Mont Renaud organise un championnat régional de gymnastique rythmique s'adressant aux catégories jeunesse et aînée. Le dimanche matin, les gymnastes vont présenter des mouvements individuels et l'après-midi, elles vont exécuter des enchaînements en duo et en ensemble. Parents et amis, mais aussi toutes les personnes qui souhaitent découvrir la gymnastique rythmique, sont invités à venir encourager la soixantaine de participantes qui vont évoluer à la corde, au cerceau, au ballon, aux massues et au ruban. Mais cette journée n'est qu'une étape, ces mêmes sportives devant ensuite se rendre au championnat interrégional à Châlons-en-Champagne les 6 et 7 avril prochains. Enfin, afin de briguer un titre national, les gymnastes vont représenter leur club en région lyonnaise au mois de mai pour certaines et à Besançon en juin pour les autres.

Contact
Les Bleuets du Mont Renaud
06 64 47 35 20



Retrouvez tous les résultats des clubs sportifs noyonnais sur www.ville-noyon.fr, rubrique « Bouger ».

TRIATHLON

Le Run & Bike s'invite au Mont Saint-Siméon

Dimanche 10 mars à partir de 8h - Stadium Cœur de Picardie



Les membres du club Passion triathlon Noyon sur le stadium Cœur de Picardie

Suite aux nombreuses sollicitations reçues après la première édition, toute l'équipe du club Passion triathlon Noyon vous invite de nouveau à les rejoindre sur le magnifique stadium Cœur de Picardie à l'occasion de l'organisation de son 2e Run & Bike du Mont Saint-Siméon. Plus de 200 participants venant de toute la Picardie et des régions voisines sont attendus. Venez encourager les athlètes. Vous aurez la possibilité d'apercevoir les concurrents à chacun des 3 tours sur plus de 600 m ! Le parcours de l'épreuve reste identique à l'année dernière et se déroule, à plus de 95%, sur les chemins forestiers du Mont Saint-Siméon. Le départ en course à pied sera donné à 9h30 pour l'un des partenaires qui s'engagera pour une petite boucle d'1,5 km. De retour sur le stadium, il partira avec son coéquipier pour 16,5 km en run & bike. Les équipiers vont alors pouvoir, à leur guise, s'échanger le VTT (port obligatoire de 2 casques rigides) de main à main tout au long du parcours et passer les contrôles ensemble (un maillot de couleur identique est conseillé). Cette année, en plus des classements habituels, un nouveau classement baptisé « Challenge famille » va permettre aux concurrents d'aborder l'épreuve tout en partageant une belle aventure en famille. Pour cela, il suffit de préciser le lien de parenté lors de l'engagement. Les concurrents doivent avoir 16 ans minimum (né avant 1997). L'inscription (20 € par équipe) est à renvoyer avant le 6 mars 2013. La présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied et du VTT en compétition de moins de 6 mois est obligatoire pour les non-licenciés FFTRI. ■

Contact et inscription

Passion triathlon Noyon - Christophe Dufrenne - 06 38 93 37 94
http://noyon-triathlon.jimdo.com/

BOXE THAÏ

Le Muay thaï boxing club affiche ses ambitions !

Fruit de la passion de son entraîneur, Kamel Ejjama, le club de boxe thaï compte une cinquantaine d'athlètes, parmi lesquels environ 40 jeunes qui se retrouvent 3 fois par semaine pour travailler les différentes techniques et préparer les divers championnats. Fort de son expérience de combattant en semi professionnel et de son titre de champion du Maroc, Kamel veut préparer au mieux ses jeunes recrues en les encadrant avec *« une main de fer tout en leur inculquant la notion de jeu qu'il y a dans les sports de combat »*. Il ambitionne aujourd'hui que l'un d'eux fasse un podium. Ses athlètes ont déjà remporté de nombreuses médailles lors des derniers championnats régionaux et iront donc défendre les couleurs du club noyonnais lors des championnats de France en mai prochain. Pour guider les jeunes boxeurs, 2 combattants de haut niveau ont rejoint le club. Il s'agit d'Hervé Womaleu, triple champion du monde de kick boxing et d'Anthony Violin, semi professionnel. Avec un effectif en progression, le club a pu, grâce à l'aide de la municipalité et le versement d'une subvention exceptionnelle, acheter du matériel pour sécuriser la préparation de ces jeunes et perfectionner les techniques des compétiteurs. Si ce sport vous intéresse, n'hésitez pas à passer la porte pour des renseignements ou une initiation. Le club accueille ses licenciés à la salle Jean Bouin le mardi et le jeudi de 18h30 à 21h30 et au dojo de l'espace Acolet le samedi de 17h à 19h. ■

Contact

Muay thaï boxing club - Kamel Ejjama
06 41 77 33 34

en bref

LOISIRS JEUNESSE

Pensez aux accueils de loisirs !

Inscriptions pour les vacances de printemps dès le lundi 4 mars

Si vous voulez participer aux nombreuses activités proposées lors des vacances d'avril, vous devez impérativement vous inscrire au préalable en prenant rendez-vous au service Politique de la ville. Lors de l'inscription de votre enfant, n'oubliez pas d'apporter une photo d'identité, la photocopie de ses vaccins, votre numéro CAF et de sécurité sociale ainsi que la photocopie de votre avis d'imposition. Avec 3 accueils de loisirs ouverts aux enfants de 3 à 11 ans, les plus jeunes pourront profiter d'activités comme la piscine, les jeux sportifs, la cuisine, le poney, les activités manuelles, l'atelier contes, l'éveil musical...

Contact
Service Politique de la ville
Accueils de loisirs - 03 44 44 23 82
jonathan.carre@noyon.fr

ACTIVITES MANUELLES

Des ateliers récréatifs pour les enfants

Chaque mercredi de 14h à 17h
Maison de quartier Beauséjour

Chaque mercredi, les enfants âgés de 7 à 14 ans peuvent découvrir de nombreux loisirs créatifs. Sous l'encadrement de l'équipe d'animation, le groupe de 12 participants au maximum peut, par exemple, s'essayer au scrapbooking ou au serviettage d'objets en bois qui consiste à coller et vernir des morceaux de serviettes en papier pour obtenir un motif harmonieux. Très ludiques, ces ateliers permettent de développer le sens artistique de l'enfant et lui font découvrir l'univers de la customisation. Pour participer à ces activités, vous avez jusqu'au jour de l'activité choisie pour vous inscrire. Le montant de l'inscription est calculé en fonction du matériel nécessaire à l'activité proposée. Après chaque après-midi créatif, les enfants repartent avec le fruit de leur travail.

Contact
Maison de quartier de Beauséjour
03 44 44 21 11

Retrouvez l'ensemble des activités proposées en maisons de quartier sur www.ville-noyon.fr, rubrique « Agenda».

THEATRE DU CHEVALET

Ooorigines / Cie Tourneboulé

Théâtre - Samedi 16 mars à 16h30


© Sébastien Pouilly

Parler de la grande Histoire des origines et faire résonner nos petites histoires… Au début, il n'y a rien… juste deux comédiennes venues raconter la création du monde à leur manière. Elles dessinent une fresque impressionniste du big-bang jusqu'à nos jours. Il sera question de chiffres qui font tourner la tête, d'une météorite qui tombe mal, de jardinage paradisiaque, de nos nombreux arrières-pépés et arrières-mémés, mais aussi du curieux hasard de la vie… Une fable philosophique qui raconte aussi l'urgence de vivre ! ■

Tarif : 5 €

Elles & Royaume-Uni / Sylvain Groud et Angelin Preljocaj

Danse - Jeudi 21 mars à 20h30

Cette soirée offre deux superbes chorégraphies pour quatre danseuses. Un magnifique plateau danse où l'on peut citer avec fierté le nom de Preljocaj. En effet, l'immense talent de ce grand chorégraphe ne cesse de surprendre dans ce défi où se mêlent les deux genres que sont le hip hop et la danse contemporaine… et c'est un succès ! ■


© Laurent Philippe

Tarifs : 15 € et 10 €

Contact
Théâtre du Chevalet - 03 44 93 28 20 - theatre-accueil@noyon.fr - www.ville-noyon.fr

CENTRE CULTUREL YVES GUYON

L'atelier d'arts plastiques s'expose



Formes molles
Du mardi 5 au jeudi 14 mars
Plusieurs élèves de l'atelier présenteront leurs recherches inspirées de l'oeuvre de Dali.
Entrée libre et gratuite

On dirait que Jacqueline a enfin trouvé l'amour
Du lundi 18 au vendredi 29 mars
Venez découvrir le travail tout à fait drôle et impertinent de Christian Pontoppidan, un élève de l'atelier d'arts plastiques du centre culturel à l'humour décalé. ■
Vernissage le jeudi 21 mars à 18h30

Contact
Centre culturel Yves Guyon - 03 44 09 36 76
ccm-admin@noyon.fr - www.ville-noyon.fr

en bref

THEATRE DU CHEVALET

Mystéric / Eric Antoine
Humour-Magie
Jeudi 7 mars à 20h30
Eric Antoine est un magicien-humoriste d'un nouveau genre : humorillusionniste. Dans ce spectacle, il mélange à sa manière, humour, illusion, prestidigitation, musique, danse et philosophie.
Complet

SPECTACLE EN PAYS NOYONNAIS

Fil de faire / Cie A suivre
Cirque - Samedi 30 mars à 16h30
Maison des associations de Crisolles
Le comédien invite les enfants dans un univers qui se façonne au fil de l'histoire : un bricoleur qui doit repeindre une pièce. Personnage maladroit et emprunté, il se révèle acrobate, jongleur et magicien.
Tarifs : 5 € et 3 €

GALERIE DU CHEVALET

Noir et blanc / Surréalistes
Exposition - Jusqu'au samedi 23 mars
Exposition de dessins issus du Fonds régional d'art contemporain (Frac) de Picardie. Venez découvrir ces œuvres d'artistes de renommée internationale : Pierre Alechinsky, Eduardo Chilida, Hans Hartung, André Masson, Poberto Matta et Henri Michaux.

Samedi 23 mars à 15h30
Visite commentée gratuite, par une médiatrice du Frac Picardie
Entrée libre et gratuite

Contact
Direction des Affaires culturelles
03 44 93 28 38

CENTRE CULTUREL YVES GUYON / THEATRE

L'histoire de la danse en 10 titres
Conférence - Lundi 11 mars de 18h30 à 20h30
Centre culturel Yves Guyon
Animée par Alice Levron - L'Echangeur, CDC Picardie
Ce deuxième volet présente depuis Merce Cunningham et Pina Bausch un large panorama d'artistes et de chorégraphes emblématiques. Cette mallette pédagogique permet de se familiariser avec quelques grandes figures de la danse contemporaine et propose une lecture partielle et subjective de l'actualité de la danse.
Entrée libre et gratuite

MEDIATHEQUE

Institut de beautés littéraires / Par le Home Théâtre

Samedi 23 mars de 15h à 18h

Dans le cadre du Printemps des poètes, *l'Institut de beautés littéraires* et ses comédiens esthéticiens spécialisés nous proposent de découvrir poèmes échevelés et romans décoiffants dans un espace transformé en salon de beauté rétro des années 60.
Entrée libre et gratuite

Ateliers bébés lecteurs

Samedis 2 mars et 6 avril à 10h30 - Salle du conte - Accès libre et gratuit

Atelier Picardie en ligne *Travaillez vos photos*

Vendredi 29 mars de 14h15 à 15h45 et samedi 30 mars de 10h15 à 11h45 - Espace multimedia

Découvrez comment classer, nommer vos photos et créer un diaporama sur Powerpoint.
Accès libre et gratuit sur inscription auprès de Catherine Viltard.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Dans le cadre de l'année du violoncelle

Le violoncelle à travers les âges

Concert - Mercredi 20 mars à 19h
Auditorium du Chevalet

Donné par Martin Barral et Tokiko Hosoya, professeurs au conservatoire. Au programme, Vivaldi, Bach et Chopin.

Contact
Conservatoire de musique
03 44 09 31 93
conservatoire.musique@noyon.fr
www.ville-noyon.fr

MUSEE

Dans le cadre des Rendez-vous des musées

Une hélice d'avion témoignage de l'histoire de l'aviation dans le Noyonnais

La conférence, initialement prévue le mercredi 13 mars, est reportée au samedi 11 mai à 14h30.

Contact
Musées de Noyon - 03 44 44 03 59
assist.musees@noyon.fr
www.ville-noyon.fr

MEDIATHEQUE

Dans le cadre du mois du livre et de la petite enfance



M. Louis, M. Léon et les autres ! / Cie Chats pitres & rats conteurs

Exposition - Du mardi 5 au samedi 23 mars
Salle du conte

Cette exposition conserve l'esprit du travail de Christian Voltz : des textes d'apparence simple qui sont un bonheur de sous-entendus, de rimes et de rythmes. Des illustrations truffées de petits détails réjouissants. Des jeux conçus comme un prolongement des histoires permettent aux enfants de retrouver ce mélange de poésie et d'humour qui ravit petits et grands. ■

Petits riens et grands trésors / Par Marion Cailleret

Conte - Mercredi 27 mars à 11h et 16h
Salle du conte - A partir de 2 ans

La naissance d'une histoire d'amour entre M. Louis, jardinier de son état et Mlle Rose, écriveuse de prose. Un spectacle où on se fait des fleurs, où on se jette des fleurs. Accordéon et bonne humeur ! ■
Entrée gratuite, sur réservation pour les deux séances du 27 mars



Contact
Médiathèque - 03 44 93 28 21
accueil-media@noyon.fr
www.mediatheque.noyon.fr

ANIMATION DU PATRIMOINE

Histoire de cloches

Samedi 30 mars à 17h à l'occasion de Pâques

A Pâques, Noyon « la bien sonnée » est bien silencieuse… Découvrez les hauteurs de la cathédrale avec sa charpente et ses cloches qui vous réserveront une petite surprise. ■
Rendez-vous sur le parvis de la cathédrale



Contact
Ateliers du patrimoine
03 44 09 76 12 - ani-patrimoine@noyon.fr - www.ville-noyon.fr



Jules Magnier lisant un discours dans la cour d'honneur de l'Hôtel de ville le 11 septembre 1938 lors de l'inauguration du buste d'Ernest Noël en présence d'Albert Sarraut, Ministre de l'Intérieur (Collection J.L. Coqset).

Jules Magnier, maire de Noyon et conseiller général de l'Oise durant l'entre-deux-guerres (2e partie)

Le 11 janvier 1936, l'ancien maire de Noyon et directeur honoraire d'école Jules Magnier est nommé chevalier de la Légion d'honneur, distinction qui lui sera remise le 15 mars suivant par le colonel Achille Granthomme. La Gazette de l'Oise rapporte que le doyen de la majorité départementale est *« considéré dans tous les milieux comme personnifiant le dévouement au bien public, ayant, au cours de sa laborieuse existence, consciencieusement rempli tous les devoirs qui lui incombaient. »*

Le successeur d'Ernest Noël

Non plus basé sur l'union politique comme au sortir de la Grande Guerre, le scrutin municipal des 3 et 10 mai 1925 est celui des partis politiques. Jules Magnier est ainsi appelé à faire partie de la liste radicale-socialiste portée à l'insu du maire sortant Ernest Noël. Ce dernier, ne parvenant pas à réunir sur son nom les différents acteurs de la vie politique locale laisse cependant courir l'épreuve. Ces hommes figurent, au premier tour, sous le vocable ambigu d'« Union républicaine démocratique ». Au scrutin de ballottage, Jules Magnier est présent dans la liste du Cartel des gauches.
Le 15 mai 1925, le Conseil municipal élit Jules Magnier maire de 13 voix contre 10 à Jules Séguelas, conseiller général du canton de Neuilly-en-Thelle. Jules Séguelas et Anatole Lemaire, figures de la SFIO, sont élus premier et deuxième adjoint. Ce faible écart de voix place le nouveau maire Jules Magnier dans une situation peu confortable qui l'oblige souvent à user de diplomatie pour s'imposer.
Son action lui vaut la confiance puisque le scrutin municipal du 12 mai 1929 est une nouvelle fois favorable à la « liste d'Union républicaine des gauches » qu'il conduit. Face à une campagne très politique, à l'image de la lutte oratoire entre les tenants du Cartel et les Républicains nationaux lors d'une réunion publique un mois plus tôt, il obtient le nombre de voix le plus important. Jules Magnier est reconduit confortablement dans ses fonctions de maire, quelques jours après, par 21 voix sur 23. Edmond Carrette, radical-socialiste est élu premier adjoint, Pierre Nouvel et Louis Bontemps, tous deux socialistes sont élus deuxième et troisième adjoint.

Le succès rencontré aux dernières élections municipales conduit le maire de Noyon à se porter candidat aux élections cantonales, digne héritier d'Ernest Noël, décédé le 25 décembre 1930. Le 1er mars 1931, il est élu conseiller général du canton de Noyon par 1484 voix contre 1317 à son adversaire historique Lucien Finet, conseiller d'arrondissement, candidat conservateur.
Après quatre années de lutte intestines entre les radicaux, acquis au libéralisme économique et les socialistes à l'identité révolutionnaire participant à l'administration de la ville, des élections municipales complémentaires sont organisées le 19 février 1933. Elles ont pour objectif le remplacement de 3 conseillers décédés et 6 démissionnaires.


Jules Magnier, au centre, entouré des élus de la majorité (au premier plan) et de l'opposition (au second plan) à la veille des élections municipales complémentaires de 1933 (Collection J.L. Coqset).

Poursuivre la reconstruction

Les majorités successives portées par Jules Magnier font preuve d'une grande compétence de constructeurs et d'un constant esprit d'aide aux administrés. Des projets de leurs prédécesseurs sont concrétisés. En effet, la réhabilitation de l'ancien quartier de Cavalerie permet la construction du nouvel hôpital. De même, des terrains en centre-ville sont proposés au département pour implanter la Gendarmerie (actuel espace Jean Jaurès). Les tractations entre la municipalité et la Compagnie des chemins de fer du Nord aboutissent à la construction d'un pont remplaçant l'ancien passage et la nouvelle gare est inaugurée le 13 janvier 1930. Bien d'autres travaux ont lieu, ils concernent notamment l'école de la rue d'Orroire et le groupe scolaire d'Happlincourt Tarlefesse, tous deux inaugurées en 1931, l'électrification de ce même hameau, la couverture de la Verse, etc. L'Hôtel de ville et la salle des fêtes sont longuement restaurés, l'établissement des bains-douches est inauguré en 1934. Les rues sont réaménagées au fur et à mesure.
L'action sociale est mise en œuvre par la création d'une caisse de chômage, une assistance pour frais d'hospitalisation et de consultations de nourrissons, la distribution de charbon, l'assistance aux familles nombreuses et aux femmes en couches, la lutte contre la tuberculose, etc.
Jules Magnier et ses adjoints agissent aussi dans le domaine culturel. A la suite d'une souscription internationale initiée par la Société d'histoire du protestantisme, la « Maison de Calvin » est inaugurée le 3 juin 1930. L'histoire immédiate est aussi présente. De mai à septembre 1931, une exposition rétrospective du Noyonnais a lieu. La même année, une souscription publique est lancée pour l'édification d'un buste à la gloire d'Ernest Noël.

Le 11 avril 1935, lors de la dernière réunion du conseil, Jules Magnier fait connaître officiellement sa décision de renoncer à un nouveau mandat alléguant le poids de l'âge. Si son prédécesseur, Ernest Noël aura préparé la reconstruction de la ville, Jules Magnier aura présidé à l'exécution de l'énorme tâche pendant dix années. Il décède, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le 17 décembre 1945. Une rue porte aujourd'hui son nom dans le quartier Beauséjour. ■

Fabien Crinon
Membre de la Société historique archéologique et scientifique de Noyon.
http://www.societe-historique-noyon.fr/

tribune libre

MAJORITE
Liste Noyon, notre ville

Lors des débats sur les projets municipaux, il arrive souvent d'entendre des réflexions se murmurer chez certains élus de l'opposition qui ont été amenés à gérer notre ville de 1989 à 2008 : *« Mais comment font-ils pour pouvoir entreprendre autant de choses sans augmenter les impôts ? »* ou alors, *« Cela, nous aurions dû le faire avant eux, nous y serions encore »* ou bien d'être interpellé directement en pleine séance du Conseil municipal par le porte-parole de l'opposition en ces termes *« Comment faites-vous pour contenir les dépenses de fonctionnement ? Nous n'y sommes jamais parvenus, expliquez-nous ».*
On peut comprendre toutes ces questions d'une opposition qui avait prédit le marasme à notre arrivée à l'Hôtel de Ville en mars 2008.
Aujourd'hui, elle s'aperçoit qu'avec moins de moyens financiers, la majorité actuelle aura fait en six années ce que l'ancienne n'a pas réussi à faire en vingt ans.
Cependant, il ne serait pas correct de minimiser l'action qui a été la leur. Ils ont fait ce qu'ils croyaient être bon pour notre ville, mais force est de constater que la plupart de leurs réalisations ont dû être complétées voire reprises depuis notre arrivée, faute d'une approche initiale pas suffisamment aboutie.
Les projets municipaux ne doivent pas être guidés à des fins électoralistes. Ils doivent surtout répondre à l'amélioration du service public et au rayonnement de notre ville.
C'est à quoi la majorité municipale travaille depuis son arrivée avec la mise en œuvre du Pacte d'avenir, notre feuille de route. Ces 160 engagements pris envers les Noyonnais en mars 2008 seront tenus et ce, malgré un contexte économique difficile. Des projets rendus possibles grâce à une approche beaucoup plus pertinente en termes de maîtrise de la dépense publique avec la mise en place de nouvelles procédures de gestion mais aussi grâce à une nouvelle relation que nous avons su tisser avec nos différents partenaires institutionnels (Conseil général, Conseil régional, Etat) qui faisait cruellement défaut à notre ville depuis de longues années et la privait, par conséquent, d'aides financières pour faire aboutir certains de ses projets.
Nous souhaitons, quant à nous, profiter d'une année sans élection pour travailler ardemment à l'aboutissement de nos projets et laisser aux autres le soin de faire de la politique politicienne.

Jean-Daniel Lévy
Adjoint au Maire délégué aux Finances
et aux marchés publics

OPPOSITION
Liste Ensemble pour Noyon avec François-Michel Gonnot

Dans la tribune du mois dernier, les services de la ville sous contrôle des élus de la majorité, ont interviewé Mr Marcel Leroy qui affirme que l'ancienne majorité avait des moyens financiers et qu'elle n'a pas réalisé de projets de grande envergure. Manifestement, Mr Leroy a du mal à comprendre les contraintes budgétaires auxquelles une ville comme Noyon est confrontée. Nous le savons tous, notre ville a malheureusement toujours eu des budgets tendus avec des capacités d'investissements assez limités depuis des décennies. Mais, malgré cela, je tiens à rappeler, qu' en trois mandatures , nous avons réalisé : un pôle patrimonial (rappelons-nous des abords de la cathédrale !) l'école Yolande Brioy, le Chevalet, l'effacement des réseaux intra-boulevards (rappelons-nous des milliers de fils électriques au-dessus de nos rues), la station de traitement des eaux, le chantier titanesque qu'a été la dérivation de la verse, la zone commerciale du Mont-Renaud qui devait s'implanter à Chiry-Ourscamps, la zone industrielle de Passel, l'ouverture de la rocade sud, l'ouverture d'un refuge des animaux Bl Cambronne, le lancement de la rénovation du Mt St Siméon, etc… Par ailleurs, Je tiens à signaler que toutes ces réalisations ont été effectuées dans un cadre de vie déplorable, le Mont Saint-Siméon était devenu une zone de non droit, les Noyonnais vivaient dans un climat d'insécurité intolérable avec des séances de cinéma régulièrement perturbées et des voitures qui brûlaient pratiquement chaque jour. Ainsi, audacieux, déterminés et réalistes, les élus de l'ancienne majorité ont fait évoluer Noyon en respectant les contraintes budgétaires. Energiques et volontaires, ils ont, aux côtés de la gendarmerie et de la police municipale, sans relâche, et jour après jour, permis à Noyon et aux Noyonnais de retrouver la sérénité que nous apprécions tous aujourd'hui. Un proverbe dit : « morceau avalé n'a plus de goût » je sais que la mémoire est sélective, mais arrêtons de dire ou de faire dire que l'ancienne majorité n'a rien fait ; ce n'est pas en répétant ces paroles mensongères qu'elles deviendront vérité.

Gérard Deguise
Conseiller municipal

OPPOSITION
Liste Michel Guiniot pour faire changer Noyon

Les désorientations budgétaires du maire de Noyon !
Lors du conseil municipal du 15 février dernier a eu lieu le débat des orientations budgétaires pour l'année 2013.
Le dossier fourni par le maire de Noyon concernant ces orientations avait dans sa présentation l'unique objectif de dissimuler l'ampleur de la dette de notre ville ainsi que la responsabilité de ceux qui la dirigent depuis 2008.
En effet, avec pratiquement 70% d'augmentation de la dette par habitant depuis l'arrivée de M. Deguise et son équipe à la tête de la mairie, on peut facilement estimer que la dette aura doublé d'ici les prochaines élections municipales.
Surtout au regard des soi-disant opérations structurantes de l'année à venir qui vont coûter très chers aux Noyonnais qui paient des impôts.
Par ailleurs, à un an des prochaines échéances électorales, il est annoncé que les impôts resteront stables pour cette nouvelle année.
Quelle tartufferie quand on sait que les députés socialistes, amis du Maire de Noyon, ont avoué avoir voté une augmentation de 1,80% des bases d'imposition pour que les collectivités évitent d'augmenter leurs propres taux à un an des élections locales.
Ces orientations nous laisse donc deviner que le budget 2013 du maire de Noyon sera un budget d'affichage, de communication, d'annonces et d'enfumage des électeurs, ceci en prévision des prochaines échéances électorales.

Michel Guiniot
Conseiller Régional de Picardie
Conseiller Municipal de Noyon
Conseiller Communautaire du Pays Noyonnais
Blog : http://guiniot.over-blog.com
http://www.michelguiniot-fn.com
mail : mguiniot@michelguiniot-fn.com
11, Rue de Grèce - 60400 Noyon

6 REUNIONS PUBLIQUES

MARS 2013

Partagez un moment privilégié d'échanges avec vos élus

Noyon EN MOUVEMENT

CADRE DE VIE, LOGEMENT, TRANSPORT, SCOLAIRE, SECURITE...

St-Barthélémy/ Cambronne
Vendredi 8 mars
19h à 20h30
Maison de quartier

Beauséjour
Lundi 11 mars
19h30 à 21h
Maison de quartier

Mont St-Siméon
Vendredi 15 mars
19h30 à 21h
Maison de quartier

Happlincourt/ Tarlefesse
Mercredi 20 mars
19h à 20h30
Maison de quartier

St-Blaise/ Orroire
Jeudi 21 mars
20h à 21h30
Maison de quartier

Centre-ville/ Faubourg d'Amiens
Lundi 25 mars
19h à 20h30
Chevalet



www.ville-noyon.fr